L'EMPIRE OTTOMAN ET LES RELATIONS FRANCO-TURQUES DANS LE DERNIER TIERS DU XVII° SIÈCLE, D'APRÈS LE TÉMOIGNAGE DU SIEUR DE LA CROIX (V.1645-V.1704)

PAR
KATARINA DE VAUCORBEIL-MASALOVITCH

INTRODUCTION

Le sieur de La Croix présente le paradoxe d'être un auteur souvent mis à contribution et fort mal connu. Il est fréquemment confondu avec l'orientaliste François Pétis de La Croix (1653-1713) ; leurs œuvres respectives n'ont pas toujours été nettement distinguées. Un problème d'attribution l'unit également à un autre homonyme, Phérotée de La Croix (v.1640-1715).

Un manuscrit de La Croix, les Mémoires (...) contenants l'estat présent de l'Église grecque et les révolutions du royaume de Thunis, a récemment fait l'objet de plusieurs études, car il a servi de modèle à une Histoire des dernières révolutions du royaume de Tunis, parue en 1689, qui est peut-être une œuvre posthume de Guilleragues.

Le sieur de La Croix est un personnage secondaire. Sa biographie peut toutefois servir à dégager les éléments qui permettront de comprendre et d'apprécier son témoignage sur l'Empire ottoman.

SOURCES

Deux dépôts ont fourni l'essentiel de la documentation : le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale où sont conservées la plupart des œuvres inédites du sieur de La Croix, en particulier son Journal, et les Archives du ministère des Relations extérieures, où deux séries ont été utilisées avec profit, la Correspondance politique Turquie et les Mémoires et documents Turquie. Des compléments d'information intéressants ont été trouvés dans les Archives du ministère des Relations extérieures déposées aux Archives nationales (séries

 $A.E.B^{I}$ et B^{III}) et dans la sous-série B^{7} des Archives de la Marine déposées aux Archives nationales.

PREMIÈRE PARTIE PRÉSENTATION DU TÉMOIN

CHAPITRE PREMIER

LE SECRÉTAIRE DU MARQUIS DE NOINTEL (1670-1680)

Le sieur de La Croix est né vers 1645. Il est peut-être un parent de Jehan-François de La Croix, « agent des affaires du comte de Césy », ambassadeur

à Constantinople de 1619 à 1641.

A la fin de l'année 1669, La Croix entre en qualité de sous-secrétaire au service du marquis de Nointel qui vient d'être nommé ambassadeur à Constantinople. Il est second secrétaire (1672), puis premier secrétaire de Nointel (1677). L'ambassadeur le charge de porter à la cour le traité des capitulations renouve-lées le 5 juin 1673. A son retour (juillet 1674), il informe Colbert pendant près de six mois du manège de la Porte, car l'ambassadeur n'est pas encore rentré de son voyage aux Échelles. Il recherche aussi des manuscrits pour la bibliothèque de ce ministre. Nointel le charge de plusieurs négociations avec les Turcs et l'envoie à nouveau à la cour en 1677. Ces débuts prometteurs sont compromis par la disgrâce de l'ambassadeur.

CHAPITRE II

LA OUÊTE INCESSANTE D'UN EMPLOI

De retour à Paris, La Croix compose ses Mémoires, qui paraissent en 1684, et propose ses services à Colbert et au frère de celui-ci, Colbert de Croissy, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui l'encourage à entreprendre un nouveau voyage au Levant (septembre 1684). La mort de Guilleragues (5 mars 1685) survient pendant son séjour à Constantinople ; il informe régulièrement la cour jusqu'à l'arrivée de Girardin, qui ne veut pas l'agréer comme secrétaire.

La Croix revient en France, reçoit du roi une pension annuelle de 1 200 livres et continue ses travaux littéraires : en 1689, Les Guerres des Turcs avec la Pologne, la Hongrie et la Moscovie paraissent, suivies, six ans plus tard, de l'État général de l'Empire ottoman et de La Turquie crétienne (sic).

De 1689 à 1690, il effectue un nouveau séjour en Turquie dans la suite de

l'ambassadeur Châteauneuf.

En novembre 1690, Louis XIV nomme Louis de Pontchartrain secrétaire d'État à la Marine. La Croix se rappelle immédiatement au souvenir de ce minis-

tre qu'il a suivi au collège et sollicite peu après le consulat de Jérusalem qui vient d'être créé. Sa candidature n'aboutit pas.

Pendant plus de dix ans, il implore encore vainement un emploi et dédie de nombreux ouvrages à d'éventuels protecteurs. Le dernier est daté de 1704 ; il est probable qu'il soit mort quelque temps après.

CHAPITRE III

UN PERSONNAGE ET UNE ŒUVRE CONTROVERSÉS

La Croix est un voyageur professionnel, mais il n'a pas visité toutes les contrées qu'il prétend connaître. Il parle turc, cherche à se fondre dans la population locale et se donne volontiers des airs d'aventurier. Il a une certaine propension à se mêler des affaires d'autrui. Il est pieux et très attaché aux Jésuites.

On doit à La Croix une œuvre volumineuse (quatre ouvrages ont été publiés, une vingtaine d'autres titres sont restés manuscrits), mais répétitive. Il adapte ses sujets au goût du public. Girardin accuse, le premier, La Croix d'être un plagiaire sans vergogne. Il est indéniable qu'il a soustrait au marquis de Nointel des notes sur la Terre Sainte et qu'il a composé plusieurs ouvrages de compilation, surtout à la fin de sa vie. Une fois les ouvrages « suspects » éliminés, il reste quelques écrits inédits qui sont le fruit de sa propre expérience.

DEUXIÈME PARTIE LE TÉMOIGNAGE SUR L'AMBASSADE DU MARQUIS DE NOINTEL

L'ambassade du marquis de Nointel est généralement traitée autour de deux thèmes : le renouvellement des capitulations (5 juin 1673) et la disgrâce de l'ambassadeur. Il ne faut pas oublier que l'ambassade de France à Constantinople est à cette époque au cœur d'importants enjeux diplomatiques. Le Journal inédit de La Croix retrace le détail des négociations dont il est le témoin et parfois l'acteur.

CHAPITRE PREMIER

PRÉSENTATION DU JOURNAL DU SIEUR DE LA CROIX

Le Journal du sieur de La Croix est conservé à la Bibliothèque nationale sous les cotes manuscrits français 6101-6102 et nouvelles acquisitions françaises 1724. La dédicace au roi peut être datée de 1694. La composition se situe entre 1690 et 1694. Le titre de Mémoires conviendrait mieux à cet ouvrage de forme très soignée que près de vingt années séparent des événements qu'il relate.

Le Journal « couvre » cinq années capitales et assez mal connues de l'ambassade de Nointel (1673-1678). Même si La Croix s'inspire de temps à autre des dépêches de son maître, la majeure partie du Journal est originale, car ces années sont placées pour lui sous le signe d'une perpétuelle activité dont il rend un compte minutieux.

Le témoignage de La Croix peut apporter des éléments intéressants sur les pratiques diplomatiques. Il donne aussi le point de vue d'un subalterne sur le

personnage qu'il sert.

CHAPITRE II

L'AMORCE DES NÉGOCIATIONS ET LA PREMIÈRE MISSION DU SECRÉTAIRE DE LA CROIX

L'élection de Jean Sobieski sur le trône de Pologne (21 mai 1674) ouvre des perspectives intéressantes à la diplomatie française : une diversion polonaise en Hongrie ou en Silésie mobiliserait les armées impériales sur un second front.

Il faut auparavant réconcilier les Turcs et les Polonais en guerre depuis 1672. L'ambassadeur de France en Pologne, Mgr de Forbin, évêque de Marseille, décide d'associer le marquis de Nointel à cette négociation. Le 2 février 1675, La Croix est chargé par l'ambassadeur d'aller sonder le gouvernement ottoman au sujet d'une éventuelle médiation de la France pour la paix de Pologne.

Il obtient rapidement une audience du kyahïa et du grand vizir, mais l'offre de médiation française est accueillie en termes évasifs. Au cours de ce séjour à Andrinople, La Croix noue des contacts avec les représentants du prince de

Transylvanie et les députés des Mécontents de Hongrie.

Le 11 mars, le kyaĥïa propose à La Croix d'aller porter au roi de Pologne un projet de traité, mais les conditions en sont inacceptables et Jean Sobieski ne manque pas de les rejeter avec hauteur. Le marquis de Nointel ne juge pas utile de parler du voyage de son secrétaire dans ses dépêches à la cour. A l'occasion de ce voyage, La Croix séjourne à Fogaras, résidence du prince de Transylvanie, où il remarque la présence d'envoyés polonais venus solliciter la médiation des vassaux de la Porte et s'entretient longuement avec un envoyé de l'évêque de Marseille, Roger Akakia, qu'il dissuade de passer en Turquie (fin avril 1675).

A l'automne 1675, rien n'a avancé, mais Nointel et La Croix gardent bon espoir. L'évêque de Marseille a réussi à engager Jean Sobieski dans l'alliance française (11 juin 1675) et Roger Akakia a jeté les bases d'un accord avec le prince de Transylvanie et les Mécontents. Tous ces acquis sont cependant obérés par la poursuite des hostilités entre Turcs et Polonais.

CHAPITRE III

LES ESPOIRS DÉCUS (1676-1677)

Au mois de janvier 1676, les Turcs pressentent Nointel en vue d'une alliance franco-turque tournée contre l'Empereur. Nointel ne dispose pas des pouvoirs

nécessaires, mais il envoie immédiatement La Croix à Andrinople se rendre compte du sérieux de la proposition. Il faut se rendre bientôt à l'évidence, il ne s'agit que d'une offre sans lendemain et, une fois de plus, les Turcs se dérobent.

La paix entre les Turcs et les Polonais est conclue à Zurawno (16 octobre 1676); l'intervention des diplomates français n'a pas été déterminante. La Croix, qui a suivi les armées ottomanes, est un des seuls Français à assister à la signature du traité. Le roi de Pologne se récuse cependant quand l'évêque de Marseille lui demande d'exécuter le traité de juin 1675; il prétend ne rien pouvoir entreprendre tant que la Diète n'a pas ratifié la paix. En réalité, il s'éloigne de l'alliance française et se rapproche de l'Autriche avec laquelle il signe bientôt un traité de neutralité réciproque.

Louis XIV se résout à organiser une diversion en Hongrie autour du prince de Transylvanie. Le traité de Fogaras (27 mai 1677) prévoit les modalités de cette action commune, mais le prince de Transylvanie ne peut agir sans le consentement des Turcs. Ceux-ci le lui refusent, car ils commencent une nouvelle guerre contre les Cosaques. Pour la diplomatie française, les années 1676 et 1677 ne

sont qu'une succession de désillusions.

CHAPITRE IV

L'ABANDON DES PROJETS DE DIVERSION

L'hetman des Cosaques Dorochenko, vassal de la Porte depuis 1670, se soumet aux Moscovites en 1676. Les Turcs le destituent immédiatement et le remplacent par Georges Khmelnitsky. La campagne de 1677 contre Dorochenko est un échec, l'intervention turque en Hongrie est donc repoussée à des temps meilleurs.

A Constantinople, le marquis de Nointel ne néglige rien pour obliger les nouveaux alliés transylvains et hongrois de la France. La signature de la paix de Nimègue entre la France et la Hollande fait bientôt craindre à ces derniers

que Louis XIV ne les abandonne bientôt.

En août 1678, les Turcs viennent à bout de Cehrin, la citadelle de Dorochenko. Dans l'euphorie de la victoire, ils accordent leur consentement au prince de Transylvanie. Mais Louis XIV ne peut plus agir contre l'Empereur avec lequel il vient de conclure un traité de paix (5 février 1679). En 1681, il fait à nouveau appel aux Transylvains et aux Mécontents pour tenir en respect l'Empereur au moment de la réunion de Strasbourg à la France (septembre 1681).

C'est la première et aussi la dernière fois que la politique de diversion s'avère efficace. Les événements se précipitent en 1682, avec l'entrée des Turcs en Hongrie. Aussitôt, Sobieski se précipite dans l'alliance autrichienne et interdit aux Français d'entretenir des rapports suivis avec les Transylvains et les Mécontents. Lorsque les Turcs abandonnent le siège de Vienne en 1683, dix années d'efforts diplomatiques français s'en vont en fumée.

CHAPITRE V

LA DISGRACE DU MARQUIS DE NOINTEL

A partir de 1677, le marquis de Nointel semble beaucoup plus préoccupé par ses embarras financiers que par toute autre question, car les appointements royaux accusent un retard de trois ans. La pension de 8 000 livres que lui verse régulièrement la chambre de commerce de Marseille ne permet pas à l'ambassadeur de faire face aux dépenses occasionnées par un train de vie fastueux. Au mois de février, il envoie La Croix à Smyrne procéder à une levée de 18 000 écus sur la nation et assigne le remboursement de cette somme sur les appointements dont son secrétaire doit aller implorer le paiement à la cour. Les marchands de Smyrne ne s'exécutent que sous la menace d'un officier turc.

La Croix arrive à Paris le 25 mai. L'accueil du roi et de Pomponne lui semble favorable, mais ces bonnes dispositions sont bientôt gâtées par l'affaire du sofa. Le 2 mai 1677, le grand vizir Kara Mustafa veut obliger Nointel à prendre son audience au pied de l'estrade sur laquelle il est lui-même assis. Selon La Croix, Nointel a déjà accepté une audience au bas du sofa en 1671, quand Kara Mustafa n'était que kaïmakan et il s'est créé là un fâcheux précédent. Dans un premier temps, l'ambassadeur refuse très fermement de céder aux prétentions du grand vizir et son attitude est approuvée à la cour. Quelques mois plus tard, cependant, pour éviter une avanie à l'un de ses domestiques, il « s'accommode », selon ses propres termes, avec le grand vizir et accepte de prendre une audience au bas du sofa. C'est, pour La Croix, la cause déterminante de la disgrâce de son maître (2 octobre 1677).

Comme La Croix, Bonnac privilégie la querelle du sofa dans l'examen des raisons de la disgrâce de Nointel. C'est l'interprétation que semble avoir retenue la plupart des contemporains. En réalité, la cour ne connaîtra que plus tard les développements exacts de la querelle du sofa, plusieurs lettres de l'ambassadeur ayant été égarées. L'emprunt de Smyrne est bien la cause décisive de la disgrâce de l'ambassadeur, non pas tant pour le préjudice causé au commerce

que pour le mauvais effet produit sur les Turcs.

La diplomatie française déploie une grande activité en Europe orientale après l'élection de Jean Sobieski, mais elle agit essentiellement par à coups, en fonction des exigences de sa politique conquérante en Europe occidentale et des difficultés rencontrées par son système d'alliance de revers en Europe orientale. Le Journal de La Croix permet de suivre la laborieuse préparation d'une alliance dont la France n'a plus besoin dès qu'elle est sur le point de fonctionner. Il fait, par ailleurs, prendre conscience de la lenteur et de la difficulté des tractations diplomatiques avec un gouvernement aux usages déroutants pour un Européen, dont la maxime favorite est de laisser mûrir la situation.

La Croix brosse des portraits très vivants de ses interlocuteurs turcs. Il entretient aussi beaucoup d'illusions sur son fil conducteur dans ces négociations,

le grand interprète de la Porte, Mavrocordato.

Il voue une réelle vénération au marquis de Nointel et tente de le réhabiliter.

TROISIÈME PARTIE LE TÉMOIGNAGE SUR L'EMPIRE OTTOMAN APRÈS LE SIÈGE DE VIENNE (1683)

CHAPITRE PREMIER

L'AMBASSADE DE FRANCE A CONSTANTINOPLE DE LA MORT DE GUILLERAGUES (5 MARS 1685) A L'ARRIVÉE DE GIRARDIN

La Croix arrive à Constantinople en décembre 1684, Guilleragues est alors à Andrinople, où il a pris ses premières audiences du grand vizir et du sultan. L'ambassadeur meurt quelques jours après son retour à Constantinople sans avoir pu en faire le compte rendu. Diverses versions ne tardent pas à circuler à propos des audiences: La Croix a plutôt tendance à minimiser les honneurs extraordinaires que, selon le drogman Fontaine, Guilleragues aurait reçus.

Des divisions se font rapidement jour dans la petite colonie française de Constantinople : une véritable coterie se forme autour de la veuve de Guilleragues, tandis que l'ancien secrétaire de l'ambassadeur essaie de se faire reconnaître comme résident. Le choix par la cour de Jean-Baptiste Fabre comme agent du

commerce ne fait qu'attiser les passions.

Pendant neuf mois, La Croix est pratiquement le seul informateur de Colbert de Croissy à Constantinople. Celui-ci l'encourage dans cette tâche; il est alors de la plus grande importance pour le secrétaire d'État des Affaires étrangères de rester au courant de ce qui se passe dans le poste et il n'hésite pas à recourir aux services d'une personne extérieure à l'ambassade.

CHAPITRE II

LA CONTRIBUTION DE LA CROIX AUX PROJETS DE CONQUÊTE DE L'EMPIRE OTTOMAN

En 1682, dans le manuscrit de ses Mémoires, La Croix dépeint la conquête

de Constantinople comme une simple promenade militaire.

Au cours de son second séjour en Turquie, il examine de près la flotte ottomane et les différentes protections sur lesquelles peut compter Constantinople en cas d'attaque par mer. Il résume ses conclusions dans l'Estat présent de la marine de l'Empire othoman et dans l'Estat au juste de l'Empire othoman adressé à Colbert de Croissy. Selon lui, l'anarchie politique condamne l'Empire ottoman à très court terme, le coup de grâce ne viendra pas des Autrichiens et des Vénitiens qui manquent singulièrement de pugnacité, mais du roi de France.

Le projet qu'il propose au roi en 1688 est réalisable avec une douzaine de galiottes à bombes qui forceront les Dardanelles, raseront les châteaux d'Europe et se posteront devant les Sept Tours, d'où elles incendieront la ville sans qu'un seul homme descende à terre. La Croix préconise ensuite l'occupation de Chypre, des côtes syriennes et de la Crète.

Une parenté de pensée indéniable unit le projet de conquête de La Croix aux projets développés dans l'Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la mer Méditerranée, composé en 1687 après les deux inspections menées par Gravier d'Ortières dans les Échelles du Levant. Il est plausible que La Croix ait collaboré à la rédaction de cet ouvrage.

Si jamais Louis XIV a été un instant tenté, après le siège de Vienne, de reprendre à son compte le « grand dessein » séculaire de la France contre l'Empire ottoman, il y renonce définitivement en 1688 quand la Ligue d'Augsbourg devient menaçante. Le sieur de La Croix n'abandonne pas ce rêve et exhorte à plusieurs reprises le roi à la croisade et au recouvrement du patrimoine de Jésus-Christ qui permettra, entre autres, de ramener les schismatiques à la foi catholique.

CONCLUSION

Le sieur de La Croix écrit ses ouvrages sur l'Empire ottoman au plus fort de la vogue des relations de voyage. Son témoignage sur la Turquie est très classique, mais repose sur une connaissance solide du pays et un goût certain pour l'analyse des rouages de son gouvernement. Une série de documents inédits, comme le *Journal* ou les lettres adressées par La Croix à Colbert de Croissy pendant toute l'année 1685, montrent bien la diversité des missions qui pouvaient être confiées à un personnage de second ordre dans la diplomatie du XVIIe siècle.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extraits du Journal du sieur de La Croix.

ANNEXES

Tableau récapitulatif des œuvres du sieur de La Croix. — Spécimens de l'écriture du sieur de La Croix. — Cartes de l'Europe et de la Méditerranée orientales. — Plan de Constantinople.